BONDY
SEINE-SAINT-DENIS

RAPPORT

Développement Durable 2018

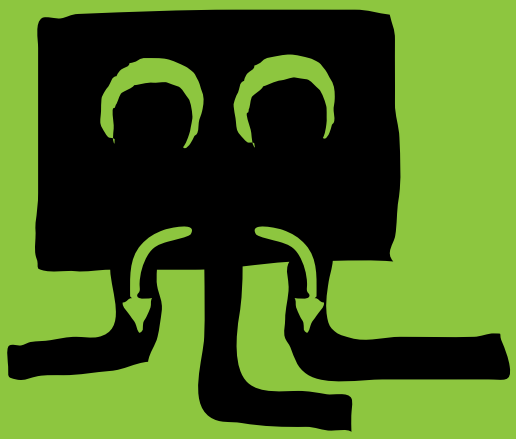

VILLE DE BONDY

Rapport de Développement Durable

Ville de Bondy 2018

Rapporteur : Boujemàa El Kasmi

21/02/2019

Chaque année, la Ville de Bondy publie son rapport développement durable pour présenter un panorama d'actions réalisées sur le territoire et au sein de l'administration.

Table des matières

Le mot des élus 3

Pourquoi un rapport de développement durable ? 4

Le défi de l'énergie et l'adaptation climatique 8

- Les consommations d'énergie 8
- Les Energies Renouvelables à Bondy 11
- Les grands travaux 14
- L'éclairage public 15
- Les mobilités douces 15
- Mobilité et transport 17
- Le jalonnement piéton 17
- Expérimentation Bondycycle 18

Préserver la biodiversité et révéler la nature 19

- La révision du PLU 19
- Le Programme de Renouvellement Urbain 20
- Gestion de la ressource en eau et promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales 21
- Parcs et squares 21
- Entretien végétal 24
- Commission charte de l'arbre 24
- Avenant à la charte de l'arbre 24
- Permis de Végétaliser : 25
- Aspect Cadre de Vie et Propreté, Gestion Urbaine de Proximité 25
- Compostage 27

Éducation, citoyenneté et culture au cœur du projet de développement 29

- Budget participatif : 29
- Conseils Consultatif de Quartier et Conseil des Sages 30
- L'enfance 31

- Agir contre le gaspillage alimentaire 32
- Développer l'alimentation responsable, biologique, locale dans les cantines 32
- Sport 33
- Animations en cœur de quartier 33
- LAB3S, Sols, savoirs, saveurs 35

Une ville pour tous et attentive à chacun 36

- Le soutien de l'économie sociale et solidaire (ESS) 36
- Ferme Caillard 37
- La Mission Locale 38
- La politique de la ville 38
- Lutte contre la précarité énergétique 39
- Le Centre municipal de santé 39
- Commission Développement Local 40
- Prévenir la délinquance 40
- Egalité Femme / Homme 41

Administration Exemplaire 42

- Garage 2018 42
- Pôle Affaires juridiques 43
- Politique d'achat durable 43
- Politique d'impression 44
- Commande publique 44
- Recyclage des déchets de bureau de l'administration (Elise Bilan) : 45
- Communication 46

Le mot des élus

Pour cette année 2018, le rapport développement durable de notre collectivité tend à dépasser le modèle d'un simple outil de bilan pour devenir un outil de pilotage de notre ville. Ce souhait commence à se matérialiser grâce au service développement durable qui a collecté les données service par service depuis l'été 2018. Le passage à une évaluation permanente de la durabilité de nos actions en formulant des indicateurs simples et compréhensibles par tout le monde demande du temps à notre échelle. C'est en bonne voie et nous pourrons profiter des éclairages apportés par ce rapport pour définir progressivement une stratégie territoriale permettant de prioriser nos axes d'amélioration pour chaque année.

L'évaluation de nos politiques publiques nécessite un croisement de regards de plus en plus important au vu de l'enjeu le plus préoccupant du moment : l'effondrement de notre société telle que nous la connaissons. Les experts du GIEC parlent de quelques années, la NASA de quelques décennies. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est qu'un jeune né dans les années 2000 subira les conséquences de nos modes de vie dans les années qui viennent, bien avant 2050.

La réponse aux besoins les plus fondamentaux est menacée. Ce qui est aujourd'hui considéré comme acquis ne le sera sûrement plus demain. En tant qu'élu.e.s nous en avons conscience et c'est pourquoi, comme ce rapport donne à le voir, nos actions convergent pour poser des éléments de réponses autour des trois questions suivantes :

- Comment diminuer nos besoins en énergie et préserver, développer, nos ressources locales ?
- Comment nos politiques contribuent à diminuer les inégalités sociales sur notre ville ?
- Quelles activités de l'économie sociale et solidaire permettent de redonner une place aux personnes les plus éloignées de l'emploi ?

Mais que valent des réponses institutionnelles sans un mode d'action permanent qui se réfléchit autour de la place du citoyen et de la démocratie participative ? A Bondy, nous agissons dans ce domaine. Même si ce n'est pas parfait, ces questionnements sont pris en compte pour une meilleure efficience de nos politiques publiques, et ce dans tous les domaines de notre action publique : urbanisme, éducation, vie de quartier, protection du patrimoine et de l'environnement, mobilités ...

Ce rapport est un des piliers de la politique la plus durable qui soit pour une collectivité « penser globalement et agir localement ».

Pourquoi un rapport de développement durable ?

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a publié, le lundi 8 octobre 2018, son dernier rapport sur « Les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5 °C par rapport à 2 °C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, dans le cadre plus général du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ». Ce rapport démontre que les activités humaines, notamment l'usage des énergies fossiles, ont conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre.

Ces gaz transforment le climat à un rythme jamais vu par le passé, entraînant des changements majeurs au niveau des températures, du niveau des mers ou de la fonte des glaces. Afin de réduire ces impacts, l'objectif est de limiter le réchauffement global de la planète dans une limite de +2°C d'ici 2100. L'accord de Paris trouvé le 12 décembre 2015 dans le cadre de la COP 21 fixe pour la première fois de tendre vers 1,5°C d'augmentation, afin de permettre la sauvegarde des Etats insulaires, les plus menacés par la montée des eaux.

Le changement climatique qui induit un dérèglement de notre climat impacte déjà Bondy et ses habitants, en témoignent les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents l'été, et une météo toujours plus instable. Il affecte d'ores-et-déjà nos infrastructures, notre économie (notamment certaines filières agricoles) ainsi que notre santé.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (Plan Climat) de la Ville de Bondy constitue une réponse locale à ces enjeux. Les actions développées ci-après visent tout à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques. Cette démarche a été rendue obligatoire aux villes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50.000 habitants par la Loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010. Dorénavant, les EPCI de plus de 50.000 habitants, comme Est Ensemble, existant au 1er janvier 2015 avaient pour obligation de réaliser un PCAET avant le 31 décembre 2016.

Rappel des engagements Internationaux :

Le Protocole de Kyoto (1997), fixe l'objectif pour 2050 de diviser par 2 les émissions de GES par rapport à 1990.

D'ici 2030, il convient de réduire de 40% les émissions de GES par rapport à 1990, d'atteindre 27% de recours aux énergies renouvelables, et de réaliser 27% d'économie d'énergie.

Les engagements nationaux :

Les Lois Grenelle I (03/08/2009) et Grenelle II (12/07/2010) nous pousse à diminuer de 38% les consommations d'énergie des bâtiments existants d'ici 2020, d'atteindre 33% d'Energie Renouvelable (EnR) pour la production de chaleur, et d'atteindre 27% d'EnR pour la production d'électricité.

Le débat national et la Loi sur la transition :

Pour dynamiser la transition énergétique, des ambitions fortes sont portés pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments de 50%, baisser de 30% les consommations de combustibles fossiles pour 2030, de développer notre mix énergétique avec le doublement de la part des Energies renouvelables d'ici à 2050 induisant une diminution de la part du nucléaire de 33% à l'horizon 2025

Le SRCAE Île-de-France (Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie) :

État des lieux en Ile-de- France :

- 13 % de la consommation nationale d'énergie (70% d'origine fossile et 5% d'origine renouvelable)
- Bâtiments : 60% des consommations et 50% des émissions de GES
- Transports : 27% des consommations et 32% des émissions de GES

Objectifs pour 2020 :

- Diminuer de 20% la consommation énergétique des transports
- Diminuer de 17% la consommation énergétique des bâtiments
- Développement du chauffage urbain alimenté par les énergies renouvelables et de récupération (augmentation de 40% du nombre d'équivalent logement raccordé).
- Atteindre 11% d'Energies Renouvelables dans les consommations finales

Ainsi, le développement durable peut se résumer de la manière suivante : Répondre à nos besoins présents sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre aux leurs. Cette notion peut être représentée par trois cercles entremêlés mettant en avant l'interdépendance de la sphère économique, sociale et environnementale. En élaborant ce rapport, la Ville de Bondy s'engage à penser demain dès aujourd'hui.

Diagnostic Plan Énergie Climat

Engagée dans la lutte contre le changement climatique, la ville de Bondy s'appuie sur le diagnostic territorial pour prioriser l'action. Elle s'est engagée dans la rédaction de son Plan Climat au mois de mars 2015, aux côtés de l'EPT d'Est Ensemble et des villes de Bobigny, Pantin et Bagnolet. Ce travail s'est prolongé en 2015 par la démarche de concertation « Parlons Climat ! ». A l'issue de cette concertation publique, une quarantaine d'actions ont été proposées aux membres du comité de pilotage et aux services.

Chacune de ces actions a été étudiée, seules les actions réalisables et dont l'impact est intéressant pour le territoire ont été retenues. Ce plan est ainsi le fruit d'un travail de collaboration entre les différents services afin que les actions proposées soient ancrées dans les démarches des services et besoins du territoire.

Les 21 actions du Plan Climat de la Ville engagent ainsi le territoire, et ses 53 000 habitants, sur la voie d'un développement économique porteur d'avenir, économe en ressources, préservant l'environnement et la qualité de vie. Il constitue une feuille de route pour diminuer l'impact de la ville sur l'environnement.

ORIENTATION A : Accompagner les Bondynoises dans la mise en œuvre de la transition énergétique	Informer et sensibiliser les habitants à mieux vitre leur logement
	Réviser le PLU pour une ville économe en énergie
	Repérer et accompagner les ménages en précarité énergétique
ORIENTATION B : Penser la Ville dans l'avenir et l'Adapter au changement climatique	Réduire l'usage de la voiture par des aménagements
	Promouvoir le covoiturage et les transports en commun
	Développer les aménagements de la voirie pour les modes actifs
	Jalonner les temps de parcours dans la ville
	Développer les pédibus et l'accès des écoles à pied
	Travailler avec le secteur associatif pour développer les services autour du vélo
	Augmenter la présence de la végétation en ville
	Gérer la ressource en eau et promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales
	Mettre en place un Plan Lumière
ORIENTATION C : Se positionner comme une ville exemplaire dans la gestion et l'organisation de l'Administration	Atteindre la sobriété énergétique en agissant sur les comportements
	Mettre en place un plan de rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité
	Diversifier le mix énergétique en développant le recours aux énergies renouvelables
	Réaliser un Plan de Déplacement des Agents

	Mettre en place le tri dans les services et généraliser la dématérialisation des documents
	Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics
	Développer la politique d'achat durable
	Agir contre le gaspillage alimentaire
	Développer l'alimentation responsable, biologique, locale dans les cantines

Le défi de l'énergie et l'adaptation climatique

L'énergie est un poste de dépenses important pour la collectivité. En 2018, la Ville a dépensé 1 860 605 € en énergie (électricité, chauffage, carburants…). Une des missions de la ville est d'entretenir et de rénover l'enveloppe bâtie du patrimoine de la collectivité, qui s'avère particulièrement énergivore.

Les sommes nécessaires à la rénovation de ce patrimoine sont extrêmement importantes. Cela explique la nécessité de planifier et d'échelonner sur plusieurs années. L'objectif est de concilier la complexité technique du sujet (en caractérisant les travaux nécessaires à chaque bâtiment) et les financements disponibles et à mobiliser (subventions, valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), tiers-financement rémunéré sur les économies réalisées, etc.).

- **Les consommations d'énergie**

Côté Gaz

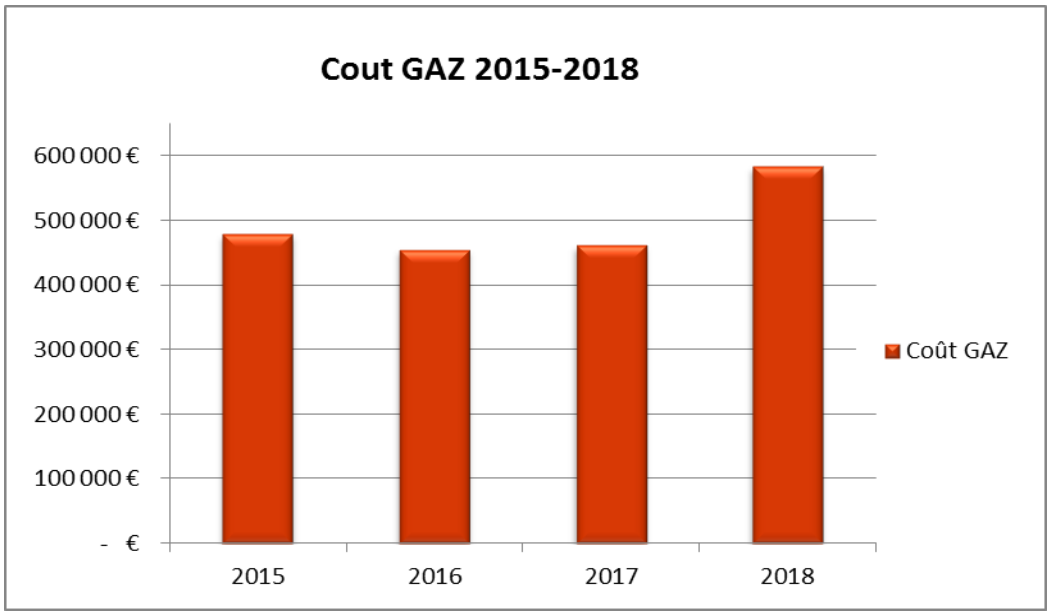

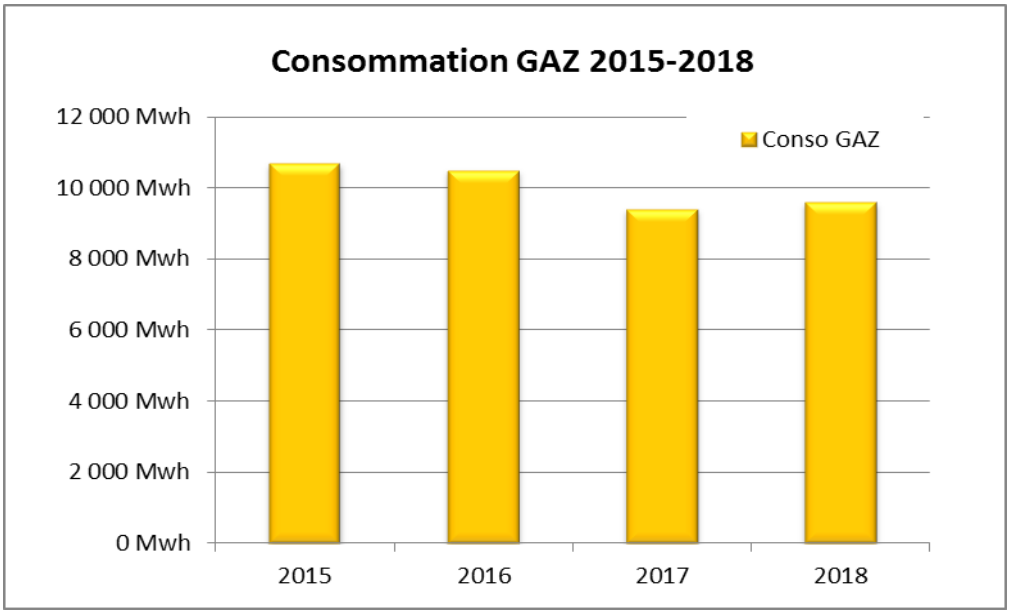

Les travaux de rénovation de chaudières entrepris par la ville lors des années précédentes (la rénovation de la chaudière de l'école maternelle Pasteur) ont permis de diminuer les consommations de gaz. Les investissements sur l'amélioration du système de chauffage portent leurs fruits. De plus, un suivi plus exigeant du prestataire d'exploitation chauffage sur la saison 2017-2018, a permis d'enregistrer une baisse globale des consommations sur les sites les plus gourmands de la Ville.

Cependant, l'envolée des taxes sur le gaz et la hausse des abonnements ont eu un impact significatif sur l'augmentation du budget gaz, et ce malgré une diminution significative depuis deux ans des consommations - 8% de consommation en 2 ans et +19,8% d'augmentation du budget gaz.

Côté électricité

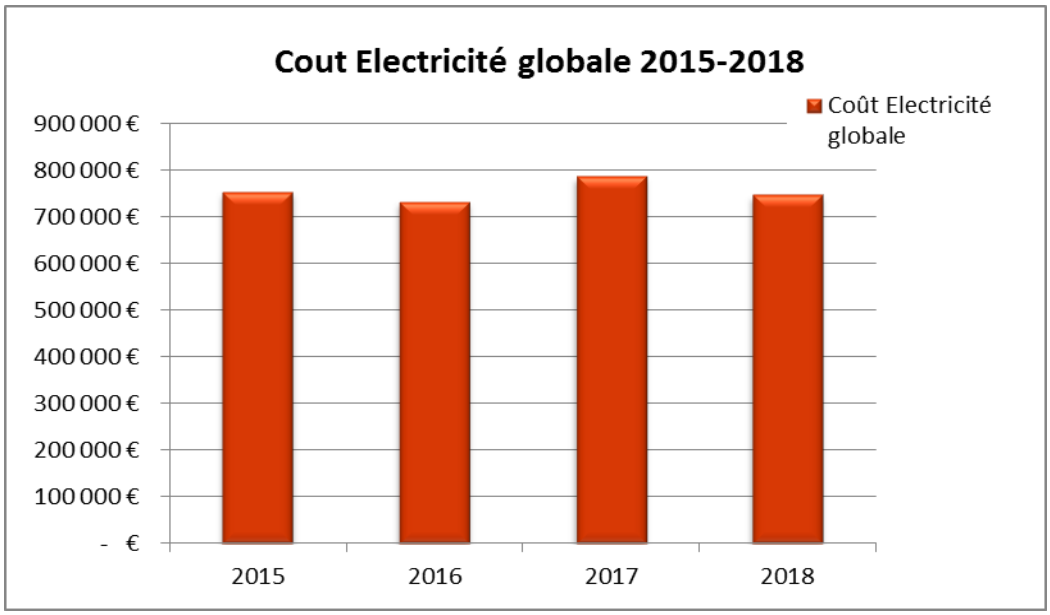

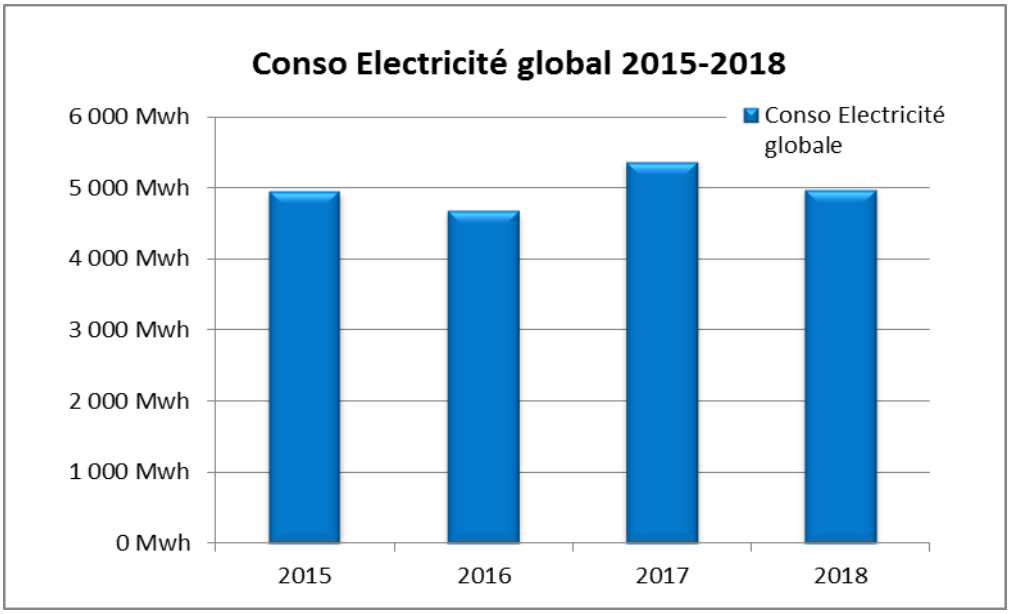

Concernant l'électricité, les coûts et consommations restent assez stables. L'ajout de structures modulaires provisoires sur certaines écoles : Léo Lagrange, Camille Claudel et maternelle Jules-Ferry, pèse sur les consommations d'électricité de la Ville. Cependant, les travaux de relamping par lampe Led à l'occasion de travaux de rénovation du palais des sport ainsi que le relamping complet en Led du parking de l'hôtel de ville, ainsi que la vigilance de chacun permettent de modérer cette augmentation. Des investissements sont prévus en 2019 pour poursuivre les efforts de sobriété énergétique.

Côté eau

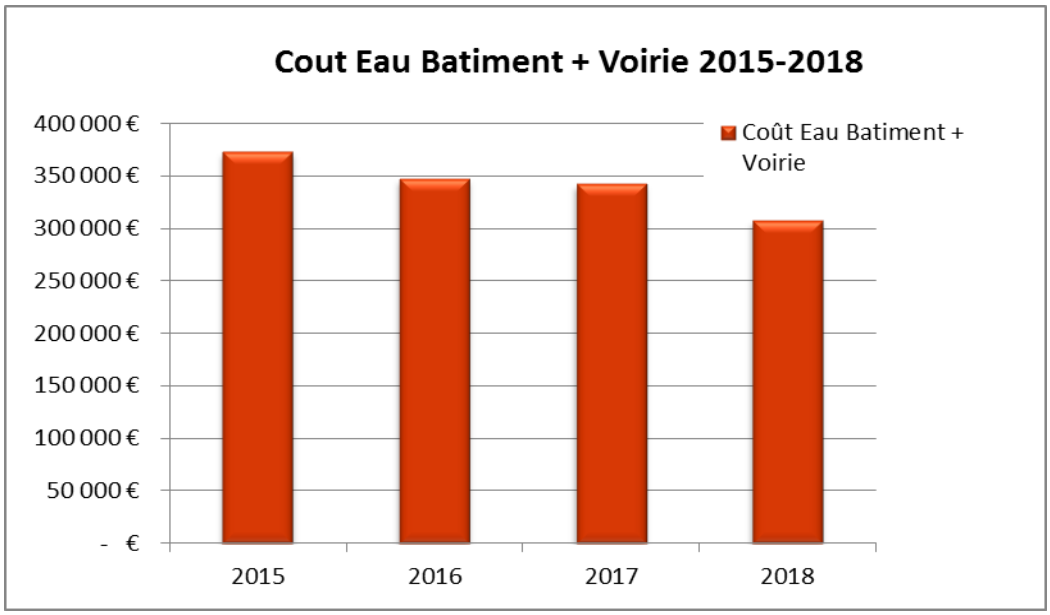

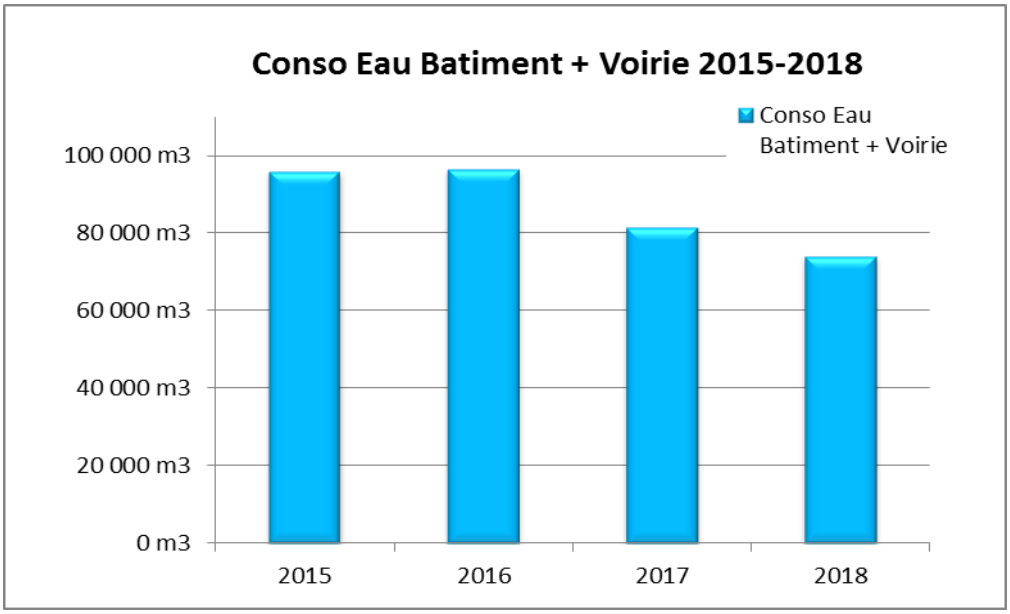

On remarque pour les consommations d'eau une forte diminution accompagnée par une diminution des coûts de -23% en terme de consommation et de -11 % en terme de coûts sur 2 ans. Le travail de fond d'analyses des abonnements, du suivi des consommations et des alertes fuites a permis ce résultat. En effet, la maîtrise de la consommation d'eau est due à un travail de suivi et de paramétrage des alertes fuites et dépassements, en plus de la vigilance des usagers. Ainsi, certaines fuites sur le patrimoine de la ville ont pu être repérées et traitées.

Ces économies pourront s'amplifier avec un suivi plus rigoureux des abonnements de la ville et la poursuite des investissements dans des équipements économiques dans les bâtiments communaux. Il en ressort que le travail de suivi opéré par la ville, compléter par le travail transversal avec les services du patrimoine sur les travaux neuf et de rénovation ont permis des diminutions significatives les consommations de chauffage et d'eau.

- **Les Energies Renouvelables à Bondy**

Le développement des énergies renouvelables fait partie des objectifs de la Ville, en particulier au travers son réseau de chaleur (géothermie et / ou biomasse) et des filières solaires. La ville dispose d'un réseau de Chaleur Urbain (RCU) qui fonctionne à plus de 50% avec de la biomasse issue de forêts franciliennes gérées durablement. Le réseau de Bondy est alimenté par une chaufferie composée de 2 chaudières biomasse (4 et 1 MW). Ces 2 chaudières sont en fonctionnement depuis 2015. Ces équipements se sont substitués aux équipements historiques permettant de diviser par deux les émissions de CO_2. Ainsi, le réseau de chaleur biomasse de Bondy permet d'éviter chaque année 4 000 tonnes de CO_2, soit l'équivalent des émissions de 3 330 véhicules.

Au deuxième semestre 2018, des travaux de développement ont été réalisés jusqu'à la ZAC Rives de l'Ourcq afin de raccorder les bâtiments qui y seront construits. Le réseau sera ainsi étendu à plus de 5 000 équivalent-logements. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'ADEME et de la Région Île-de-France. Il consiste à créer 1,6 km de réseau jusqu'à la ZAC Rives de l'Ourcq, en partenariat avec la ville de Bondy, le Territoire Est Ensemble, l'aménageur Séquano Aménagement et la Société Thermique de Bondy Coriance. Il est le fruit d'une concertation de plus de 6 ans, et est porté financièrement par la Société Thermique de Bondy Coriance, pour un montant total d'investissement de 1 759 400 €HT.

Financé par :

- STB1, 243 553 € HT soit 70%
- Subvention de l'ADEME Ile de France, 258 093 €HT soit 15%
- Subvention de la Région Ile-de-France, 257 754 €HT soit 15%

L'investissement est porté à 100% par STB qui sollicite ensuite des subventions publiques.

Les avantages du réseau de chaleur de Bondy

- Une énergie vertueuse
- De la ressource en bois locale (<100km)
- La création d'emplois non délocalisables
- Un tarif stable et compétitif, taux de TVA réduit (5,5%)
- Avec la mise en place de la biomasse en 2014, le prix de la chaleur a baissé de 24 %

Infrastructures existantes

- Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse et une centrale de cogénération : 70% de la chaleur distribuée est issue d'énergie vertueuse.
- 3,8 km de réseau

- 20 sous-stations
- 3 600 équivalent-logements

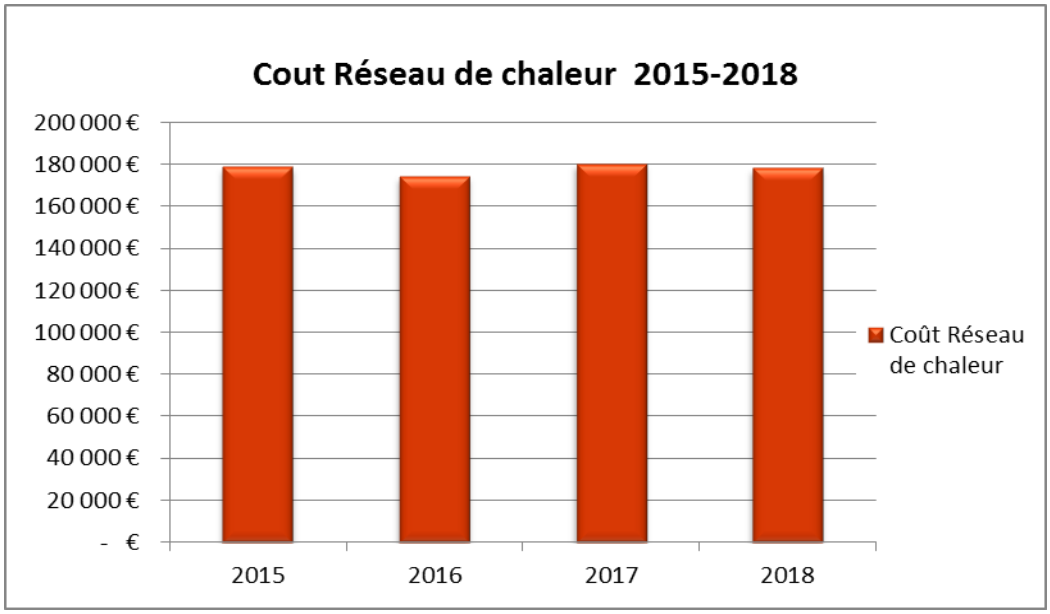

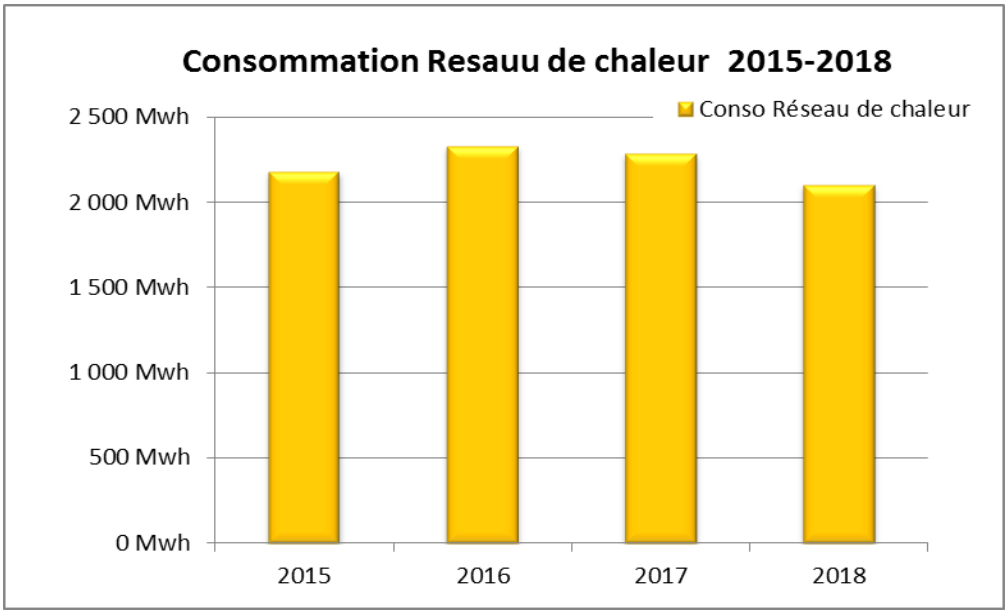

Le 4 décembre 2018, à l'occasion de la semaine de la chaleur renouvelable, la Ville de Bondy a reçu le label éco réseau de chaleur, décerné par Amorce (association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de l'environnement). Ce label veut distinguer et mettre en avant les performances environnementales / économiques / sociales des meilleurs réseaux et ainsi :

- contribuer au développement de la filière en communiquant mieux sur les atouts de ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, promoteurs, abonnés, pouvoirs publics, etc.
- valoriser les collectivités locales qui assurent la maitrise de ce service public.

- **Les grands travaux**

En 2018, la ville de Bondy a réalisé pour plus de 23 travaux de gros entretien, pour un total de 1 357 860 €. L'ensemble des travaux ayant concouru à une amélioration de la performance thermique des bâtiments. Le total du budget d'investissement du pôle Bâtiments sur l'année 2018 est d'environ 10 198 234 €.

Cette année, une attention toute particulière a été portée sur la résorption des bâtiments modulaires dans les écoles (projet Camille Claudel notamment) et le remplacement des bâtiments vétustes et consommateurs. En effet, si les bâtiments modulaires sont une solution de secours qui permettent de continuer à fournir un service public à la population. Leur faible isolation induit une consommation d'électricité importante, et nécessite un plan de remplacement réparti sur plusieurs années.

Ecole maternelle Henri Sellier

Travaux sur 2 ans avec la création de 3 salles de classes en remplacement de bâtiments modulaire Algeco, rénovation thermique de la toiture, et rénovation de la cours de récréation.

Coût total sur 2 années : 930 000 €

- **L'éclairage public**

La Ville de Bondy travaille via un Plan Pluriannuel d'Investissement sur la question de l'éclairage public qui représente un poste de dépenses important pour la collectivité. Par ailleurs, l'éclairage influe sur la vision de l'espace public, son appropriation, et peut représenter une source de pollution pour les habitants et la faune locale. Bondy poursuit son ambition de réaliser des économies d'énergie, de sécuriser ses rues, et d'affirmer une identité visuelle par un embellissement de l'éclairage.

3500 points lumineux existent sur la Ville. En 2018, 67 points lumineux Led ont été installés :

- Rue Robert Douillez : 13 points lumineux
- Rue de la Butte et allée des Lettres : 31 lanternes avec subvention du SIPPEREC
- rue des Peupliers et allée des Hêtres : 23 (13 lanternes et 10 points lumineux complets), subvention du SIPPEREC en préparation

Des économies d'énergie :

On estime à environ 49.91 euros TTC d'économie pour une lanterne quand on passe d'un ballon fluo (143 W) à une lanterne Led (45W)

- **Les mobilités douces**

La présence de la voiture en ville est source de nuisances. S'il n'est pas question d'exclure totalement la voiture de la Ville, celle-ci peut se faire plus discrète et surtout être relayée au second plan pour nos besoins de mobilité. Pour lancer ce changement de paradigme, la ville de Bondy a lancé une politique globale sur les mobilités douces. Réforme du stationnement, jalonnement piéton, piste

cyclable, parking à vélo, zone 30 sont des leviers pertinents pour développer les modes de déplacement doux.

En 2018, la ville de Bondy par un Arrêté de la Maire, et une délibération du conseil municipal, a acté son passage à 30 km/h sur 100% des voiries (antérieurement à 40% de zones 30), à l'exception de 2 voiries départementales classées à grande circulation : Avenue Gallieni ex Rn3 et Avenue de Rosny ex Rn186 étant sous l'autorité du Préfet.

La zone 30 doit permettre de mettre toutes les chaussées en double-sens cyclable, encourageant ce mode de déplacement. Elle rend également l'espace public plus convivial en rendant les rues :

- moins accidentogènes
- Diminuer les nuisances (bruit, émission de GES)
- Augmenter la part modale des modes actifs et réduire celle de la voiture

Objectif affiché pour 2019/2020 : obtenir l'accord de passer l'avenue de Rosny, une voie départementale, à 30 km/h avec un complément d'aménagement. La ville prévoit un déploiement progressif des équipements physiques d'aménagement de la zone 30 (contre sens vélos/ralentisseurs/coussins/plateaux/sas vélos aux carrefours/priorité vélo aux feu/chicanes de stationnement….etc..).

En 2018, la réforme du stationnement est entrée en vigueur, avec la pose de 30 nouveaux horodateurs sur les 2 zones payantes. Cette réforme vise à redonner à la ville le pouvoir sur le stationnement payant tout en permettant une gestion déléguée au privé. Le contrôle est resté public à Bondy, confié à la Police Municipal et aux ASVP, mais le système de traitement des forfaits de post-stationnement a été délégué à Indigo, et à l'Antai pour le recouvrement. La nouvelle réforme permet à Bondy d'encaisser la totalité des produits des FPS (qui remplacent les PV) et sont assimilés désormais à des redevances d'occupation du domaine public.

Les centres villes sont sujets à des phénomènes de saturation des capacités de stationnement. Il en résulte un surcroît de trafic du fait de la recherche de places de stationnement par les automobilistes. Les enjeux environnementaux, en particulier en matière de pollution de l'air, poussent à adapter le stationnement pour inciter les automobilistes à recourir à des modes de transports alternatifs.

En 2018, la ville de Bondy a confié à la RATP l'étude de réorganisation du Transport Urbain Bondynois, sous l'égide d'Est Ensemble. L'objectif est d'obtenir une meilleure lisibilité, des passages plus fréquents entre deux bus, et une mise en accessibilité de ses points d'arrêts (30% environ aujourd'hui uniquement). De plus, des travaux de mise en accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR) de 3 points d'arrêts bus sont en étude par RATP/Transdev. Cette étude une fois validée par le STIF permettra la subvention d'équipement (70%) pour la mise aux normes de ces 3 points d'arrêts.

Durant l'été 2018, un nouvel aménagement de la Route Départementale 41 (Route d'Aulnay/Avenue Henri Varagnat) a vu le jour dans le cadre du Plan de mobilité durable du Département du 93 pour la

Ville de Bondy. Ces travaux ont permis la rénovation de la voirie et la mise aux normes des espaces piétons. L'objectif principal était la sécurisation de la voirie très accidentogène à cet endroit, et la création d'un itinéraire cyclable sud Nord sur le RD41.

- **Mobilité et transport**

Bondy bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun : 12 lignes de bus, 2 lignes de tram, et 1 gare desservie par le RER E avec 15 minutes de trajet entre la gare de Bondy et la gare de Magenta. Cette offre est appelée à s'enrichir dans les prochaines années avec l'arrivée de nouvelles infrastructures de transport.

Le Grand Paris Express

Bondy sera dotée de deux gares du GPE. D'ici 2030, la ligne 15 du métro parcourra les stations entre Saint-Denis Pleyel et Rosny Bois-Perrier en marquant l'arrêt aux stations Bondy et Pont de Bondy. Cette ligne allégera les réseaux de transport existants en facilitant les déplacements inter-banlieue sans passer par Paris.

Le T Zen 3

Le TZen3 est un projet de transport en commun innovant qui circulera sur l'ex RN3 et desservira 8 communes sur 10 km de tracé : Paris (19e), Pantin, Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan. La ville de Bondy bénéficiera de 4 stations. Sa mise en service est envisagée à l'horizon 2023. Il permettra la correspondance avec les tramways T1, T3b et T4, la ligne 5 du métro, le RER E, le futur T11 Express (tangentielle nord) et la ligne 15 Est.

De plus, en favorisant le report des déplacements en voiture vers les transports collectifs, le TZen3 participera à la réduction des émissions de polluants pour une amélioration de la qualité de l'air.

Le Vélib'

Bondy a adhéré au SMAVM le 29 juin 2017 pour l'option Vélib' uniquement. Dès le 26 février 2018, la ville a manifesté son souhait, par une délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2018, de passer commande de 5 stations pour un déploiement de premières stations au 1er janvier 2019.

En fonction des études de faisabilité que le Syndicat fera début 2019, la ville attend ces stations au 2e semestre. En effet, un maillage se fera avec les stations de Rosny-sous-Bois et de Pantin le long du canal, mais aussi Romainville et Montreuil. Paris la Villette serait également facilement accessible en longeant le canal de l'Ourcq.

- **Le jalonnement piéton**

La continuité des itinéraires pour les modes actifs est indispensable pour assurer la mobilisation et les changements de pratiques de la part des citoyens. Cette continuité passe par un jalonnement

optimisé sur le territoire et permet de rendre les modes actifs « présents » et « visibles » dans la ville. L'objectif est de présenter le vélo et la marche à pied comme des modes alternatifs. Six panneaux indicateurs ont été installés pour un coût total de 6 279,80 euros. Ce sont des mâts évolutifs, ainsi d'autres parcours seront jalonnés en 2019.

- **Expérimentation Bondycycle**

De septembre 2017 à août 2018, un projet proposé par le groupement constitué de l'association Etudes et Chantiers Ile de France (ateliers vélo solidaires SoliCycle) et des entreprises Cyclez et Altinnova a été retenu pour la gare de Bondy. Il prenait le parti de répondre à la problématique du territoire via l'axe suivant : Favoriser l'intermodalité en offrant des services humanisés et un stationnement vélo perfectionné en gare.

Ainsi, un nouveau service a été proposé en gare, il visait à accompagner et développer l'usage du vélo via des services d'entretien et de réparation, le marquage Bicycode pour retrouver son vélo en cas de vol, un stationnement innovant et sécurisé, et des conseils et des ressources sur le vélo en ville.

L'action en chiffre :

- au total 360 personnes touchées par l'action (en gare et sur le territoire)
- au total 275 actes réalisés à l'atelier (information, réparation, autoréparation, vente)
- répartition des actes réalisés à l'atelier : informations et conseils 44% ; autoréparation 21% ; vente 20% ; réparation 15%
- 14 animations d'autoréparation réalisées sur le territoire
- 4 séances de vélo-école réalisées sur le territoire

Préserver la biodiversité et révéler la nature

La planification de l'urbanisme est un levier essentiel pour agir en faveur du climat, de l'air et de l'énergie. Cette planification est menée dans le cadre d'un projet de territoire global et durable : le plan climat, air, énergie, territorial (PCAET). Le PCAET constitue la "feuille de route climatique" du territoire, et trouve sa déclinaison stratégique et opérationnelle dans les outils adaptés, en fonction des secteurs et des enjeux parmi lequel le plan local d'urbanisme (PLU).

Ainsi, que ce soit à l'échelle du bassin de vie, de la commune, du quartier ou du bâtiment, les partis pris d'aménagement, les choix d'organisation et d'occupation de l'espace retenus par la collectivité, traduits dans le PLU(i), permettent d'agir directement sur la maîtrise des consommations énergétiques et sur les émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités, aux formes urbaines, au développement des énergies renouvelables.

Par ailleurs, les villes sont soumises au phénomène d'îlot de chaleur urbain. Au sein d'une même ville, des différences importantes de température peuvent être relevées selon la nature de l'occupation du sol (forêt, étendues d'eau, banlieue, ville dense...). C'est pourquoi la végétalisation de l'espace public est un levier d'action efficace pour réduire la vulnérabilité des villes grâce aux ombrages et à l'évapotranspiration. Répartie sur l'ensemble du territoire, la végétation aide aussi à lutter contre le ruissellement des eaux de pluie et contribue au confort de vie des habitants.

- **La révision du PLU**

La révision du PLU s'est achevée le 20 novembre 2018 par l'approbation du Conseil de territoire, après être passé en délibération du Conseil Municipal du 04 octobre 2018. Ce travail conclut une concertation de 3 ans avec les Bondynois.

Le PLU est le document de référence en matière d'urbanisme sur le territoire. Document réglementaire, il permet d'encadrer les projets de construction pour garantir une cohérence urbaine. Or l'organisation de l'espace urbain et la qualité des espaces bâtis conditionnent grandement la consommation d'énergie sur le territoire (accessibilité aux transports alternatifs, performance thermique des logements, etc.) mais aussi son adaptation aux évolutions climatiques (végétalisation, aération, etc.). Le nouveau PLU permet de prendre en compte les enjeux air-énergie-climat afin de garantir l'efficacité des aménagements et constructions mais aussi un confort urbain.

4 grandes orientations doivent permettre la mise en œuvre d'un projet de développement urbain respectueux des principes du développement durable **:**

1. **Habiter sa ville :**

Pour répondre aux obligations d'atteindre, en 2030, 62 131 habitants soit une augmentation de 15%, le rythme moyen annuel de constructions nouvelles doit être de 298 logements par an. Cette augmentation de la population et donc du nombre de logements doit s'accompagner d'une approche qualitative forte pour les constructions.

2. **Se déplacer en ville:**

En 2018, nous avons appris le repoussement de l'arrivée de deux gares de la ligne 15 du Grand Paris Express à l'horizon de 2030. Les travaux du TZEN3 devront eux être terminés en 2022. Ces nouvelles infrastructures doivent permettre de re-questionner les modes de déplacements. Elles s'intègrent dans le PLD (Plan Local de Déplacement) d'Est Ensemble, avec une réflexion forte sur les modes alternatifs à la voiture.

3. **Vivre dans une ville agréable :**

Le diagnostic du PLU met en avant un manque en espaces verts publics important : 3m² d'espaces verts publics/hab. Or le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) préconise de tendre vers les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soit 10m²/personne. Le PLU préconise donc le développement de zones vertes, autour de la Trame Verte et Bleu pour offrir une meilleure qualité de vie. **45 hectares sont protégés par le nouveau PLU (contre 14 hectares dans le PLU de 2011)**

4. **Profiter d'une ville active :**

La situation stratégique de Bondy dans la métropole parisienne, rend son territoire attractif. Mais cette attractivité doit être bénéfique pour ses habitants. Il est donc essentiel de réfléchir à un développement équitable et équilibré : équipements, emplois, commerces, filières émergentes, etc.

- **Le Programme de Renouvellement Urbain**

La Ville a le 6 novembre 2006 co-signé, avec l'ensemble de ses partenaires, la convention de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). Cet acte a ainsi marqué l'engagement de la Ville dans le Projet de Rénovation Urbain (PRU), ainsi que son lancement opérationnel. Les quartiers du (aujourd'hui achevé), de la Noue Caillet, de la Terre Saint Balise et de Lattre de Tassigny, ont connu une grande transformation via ce programme de rénovation, avec la nécessité d'intégrer dans cette mutation les 3 piliers du développement durable, à savoir les volets économique, social et écologique. Ainsi, sur un objectif de 160 000 heures d'insertion en 2008, plus de 264 000 heures d'insertion ont été réalisées, 645 bénéficiaires dont 10% de femmes, et 75% de Bondynois.

Avec la rénovation de l'avenue Léon Jouhaux-rue des Francs Aubiers dans le quartier « cité jardin » de la Terre-Saint-Blaise, l'aménagement de l'allée George Sand et de la rue Julie Victoire Daubié dans l'éco quartier de Lattre, la Ville voit s'achever le volet espace public du projet de rénovation urbaine (PRU1).

Inventons la Métropole 1 et 2, ainsi que le PRU2 viendront poursuivre ce travail de transformation de la Ville de Bondy en 2019.

En 2018 :

Renouvellement et augmentation du patrimoine arboré et végétal sur les opérations PRU1 avec 82 arbres plantés sur l'avenue Léon Jouhaux et 93 sur l'allée George Sand.

Mise en place de méthodes alternatives de gestion des eaux de pluies avec la création de noues plantées.

Installation de 24 conteneurs enterrés de tri sélectif sur l'avenue Léon Jouhaux-rue des Francs Aubiers et 3 sur l'allée George Sand.

Pacification des voies de circulation, par un meilleur partage de l'espace public entre les différents usagers (élargissement des trottoirs, mise en accessibilité PMR1)

Meilleure organisation du stationnement en surface

Bondy compte 8 555 logements locatifs sociaux en 2015, soit 44 % du parc de la ville. Cette proportion est supérieure de 3 points à celle de l'ensemble du territoire d'Est Ensemble, de plus de 10 points par rapport au département et de 20 points par rapport à la région Ile-de-France.

- **Gestion de la ressource en eau et promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales**

La gestion des eaux de pluie est un enjeu important au regard des changements climatiques. Les projections annoncent en effet la succession régulière d'épisode de précipitations intenses et de périodes de sécheresse sévère. En 2018, la ville de Bondy a installé un brumisateur entre juin et septembre sur la place du 11 novembre. Cela a permis de lutter contre les ilots de chaleur tout en économisant l'eau, le brumisateur consommant une quantité très faible d'eau. D'autre part, la volonté était de réduire le vandalisme sur certaines bouches à incendies. En parallèle, la ville a remis en état de 2 fontaines à boire sur la ville : canal de l'Ourcq et place de la gare. Enfin, la ville a finalisé les études de réaménagement de la Place de la division Leclerc incluant un système de noues de récupération des eaux pluviales et un système de rafraîchissement par la brumisation.

- **Parcs et squares**

Le service Parcs et jardins a pour mission d'assurer le fleurissement, l'entretien, la préservation des espaces verts et naturels de la ville ainsi que la gestion et le renouvellement de son patrimoine arboré. Ainsi, les 4 000 m2 de massifs floraux et les 7 500 arbres répartis sur l'ensemble du territoire

[1] Personne à mobilité réduite

participent au maintien de la biodiversité et permettent de réduire les conséquences dues à la hausse des températures.

Bondy compte de nombreux espaces verts répartis dans toute la ville, 55 hectares d'espaces verts dont un bois de 10 hectares situé au nord de la ville.

Squares clôturés :

- Bois de Bondy (gestion EPT Est Ensemble) – 10 hectares
- Ancienne Gendarmerie – 3610 m2
- Anne Frank – 930 m2
- François Mitterrand – 3 700 m2
- 19 Mars 1962 – 4 050 m2
- Alcácer do Sal – 2 150 m2
- Maurice Benhamou – 960 m2
- Boris Bernstein – 4 800 m2

Squares ouverts :

- Mare à la Veuve – 43 255 m2
- Victor Hugo
- Voies sur berges Canal de l'Ourcq
- Théâtre de Verdure Canal de l'Ourcq
- Place des Marronniers – 250 m2

Les actions menées en 2018 :

Installation du Chalet des éco-gardes au Bois de Bondy

En 2018, Est Ensemble a construit un chalet à l'entrée du bois de Bondy. Il doit permettre d'accueillir du public et des animations pédagogiques et de servir de local aux éco-gardes du bois. Il comprend un espace pour accueillir le public, où seront organisées des animations pédagogiques, mais aussi une terrasse, un accès aux personnes à mobilité réduite, un espace permettant de stocker l'outillage nécessaire à l'entretien du parc et une salle de vie pour les agents.

Ouverture du Square Alcacer do Sal

Après de longues négociations avec les riverains en juin 2018, un nouvel espace vert a ouvert ses portes. Il est accessible à tous de 9 heures à 19 heures en été et de 9 heures à 17 h 30 en hiver. La végétation a été renforcée dans le parc avec la création et la plantation de haie d'arbustes à fleurs et à fruits, à feuillages caducs et persistants le long des clôtures.

Des animations sont organisées tout au long de l'année par le Service des Espaces Verts :

- Développement d'une agriculture urbaine et sensibilisation à la permaculture en partenariat avec les associations Paysans urbains et Sens de l'humus
- Troc de plantes réalisé par les agents du service, permettant de développer l'échange de connaissances et retour d'expérience des pratiques des Bondynois dans leur propre jardin, apprentissage de nouvelles essences, animation propice à la découverte et à l'enrichissement de la culture botanique.
- Concours Balcons et maisons fleuris, participation des Bondynois
- Participation au concours du miel de la Métropole

- **Entretien végétal**

En 2018, une partie de l'entretien du patrimoine arboré de la ville a été internalisé. Cela permet une meilleure maitrise des coupes d'élagage, ainsi que la surveillance de l'état sanitaire de nos spécimens arborés. Une même attention qui est apportée à l'entretien de nos pelouses.

La ville s'appuie aussi sur ses serres municipales rénovées en 2017 pour l'entretien de ses massifs fleuris. Il a été choisi de produire des plantes annuelles et plantes vivaces cultivées dans les serres municipales. Les avantages de la plante vivace est qu'elle nécessite très peu d'entretien et est destinée à durer pendant plusieurs saisons.

- **Commission charte de l'arbre**

En 2018, la Ville de Bondy a poursuivi la mise en place d'une commission thématique de suivi des projets. Cette commission a pour objectif de renforcer la concertation de la population dans la phase de conception des projets de voirie et d'aménagement ainsi que dans le choix des arbres, de favoriser la transversalité entre les services, et d'améliorer la communication interne et externe sur ces sujets. Elle est composée de représentants du service Voirie, du service des Parcs et jardins, des élus concernés par ces délégations, d'un membre du cabinet du Maire et d'habitants à raison d'un représentant du bureau de chaque Conseil consultatif de quartier impacté par un des projets présentés et d'un membre d'association à visée environnementale.

Cette commission thématique a étudié 5 projets en amont de leur finalisation, et a émis pour chacun d'eux un avis sur des mesures de compensation.

Exemple :

Sur le 88 rue Carnot, la société OGIC s'est engagée face à la commission de mettre en place des mesures compensatoires pour remplacer les trois arbres abattus lors du chantier. Ainsi trois nouveaux arbres seront replantés dans la rue, en plus de ceux supprimés.

La ville de Bondy a recruté un chargé de mission patrimoine arboré au service Parcs et Jardins. Son rôle est de veiller au bon état sanitaire du patrimoine de la ville, d'encadrer les nouvelles plantations, et de mettre en place une gestion écologique.

- **Avenant à la charte de l'arbre**

Afin de protéger les arbres lors de l'instruction des permis de construire, la charte de l'arbre s'est dotée d'un Règlement de Protection de l'Arbre, voté en Conseil municipal. Il est apparu indispensable que la Ville de Bondy se dote d'un barème afin de mettre en garde les acteurs de l'aménagement. Ce dernier est opposable sur tous les chantiers entrepris sur le territoire communal. Ce barème peut être utilisé pour des expertises lors de destructions d'arbres provoquées par des travaux. Il permet aussi d'évaluer les dommages n'entraînant pas la perte totale d'un arbre.

- **Permis de Végétaliser :**

Lancée en mai 2017, la mise en place d'une convention de végétalisation de l'espace public a permis, par l'action des citoyens, d'augmenter les surfaces vertes sur la ville. Pour cela, les habitants avaient la possibilité de déposer un projet de végétalisation. Au total 60 projets ont été déposés et étudiés, 9 ont pu être réalisés. Le budget global pour les projets retenus a été de 1640,00 €.

Pour redynamiser cette action, une relance du permis de végétaliser a été effectuée en septembre 2018. La nouveauté de cette année était de proposer en plus du permis de végétaliser pour les projets d'envergures, des kits à graines gratuits et faciles à utiliser grâce à son mode d'emploi intégré. L'objectif étant de permettre la végétalisation de tous types de surfaces près de chez soi.

- **Aspect Cadre de Vie et Propreté, Gestion Urbaine de Proximité**

La mission première du pôle Cadre de vie et propreté urbaine consiste à déployer la politique d'amélioration du cadre de vie définie par la municipalité. Son action comprend la gestion des marchés de propreté urbaine, le dégraffitage-désaffichage, la mise à disposition des bennes au profit des services municipaux et le nettoyage en urgence de terrains souillés.

Sur le terrain, les écogardes assurent la surveillance des parcs et squares et les arpenteurs repèrent les anomalies dans l'espace public. Au besoin, ils avertissent le Service d'Intervention Rapide (Sir) qui agit sur le mobilier urbain détérioré et les dépôts sauvages dangereux. Plus spécifiquement, les arpenteurs gèrent les marchés de capture des animaux errants et morts, de fourrière animale, de désinsectisation, de dératisation et les mises en demeure relatives au non-respect des règles du code de l'environnement.

En 2018, afin de lutter contre les dépôts sauvages 70 banderoles ont été achetées et utilisées par les arpenteurs. Elles sont installées aux endroits où se fixent des incivilités. Les retours de cette action sont très positifs avec parfois une éradication des dépôts. Pour certains endroits, l'outil est dissuasif mais doit être renforcé par une animation.

3 campagnes de dératisation ont été menées cette année, une par trimestre. Elles ont permis d'intervenir sur plus de 80 bâtiments à chaque fois.

De plus, le service Cadre de Vie et Propreté a accompagné 3 classes de l'école Jules Ferry sur l'année. Une action qui a débuté avec une journée de la propreté, où les enfants ont participé aux nettoyages

des rues entourant leur école. Sur un deuxième temps, les agents responsables du nettoyage des rues de leur école sont intervenus en classe. Cette rencontre a permis d'identifier la personne qui travaillait pour la propreté de leur environnement. Mais aussi d'éduquer les enfants sur leurs habitudes, avec l'obtention d'un diplôme. Enfin, un hôtel à insectes confectionné par les enfants et les équipes du service a été installé au Parc de la Mare à la Veuve.

Enfin, la direction Cadre de vie et propreté urbaine accompagne le travail de la démocratie locale pour la mise en œuvre des chartes de Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp) dans les différents quartiers de la ville en lien avec de multiples acteurs (bailleurs sociaux, services d'Est Ensemble, entreprises de collectes des déchets). De janvier à août 2018, 9 diagnostics ont été menés sur tous les quartiers prioritaires de la ville. Ils ont permis de faire un état des lieux approfondi des difficultés d'usages rencontrés sur ces quartiers :

Les ordures ménagères et les encombrants

Depuis plus d'un an, la Ville rencontre de nombreuses difficultés sur les questions de propreté et de gestion des déchets. Les PAVE ne sont pas bien utilisés et complétement assimilés par les locataires (mauvais tri, ordures laissées devant et le ramassage irrégulier). Par ailleurs, beaucoup de déchets et de dépôts sauvages sont constatés devant et à l'arrière des immeubles du fait des jets par la fenêtre. Les bailleurs indiquent que leurs équipes de proximité ainsi que leurs prestataires passent régulièrement pour récupérer les déchets et encombrants déposés. Mais les incivilités ne cessent de croître. Une campagne de sensibilisation appuyée par une large campagne de communication seront mises en place fin 2018 amplifié par une installation de caméras vidéosurveillance sur les points problématiques identifiés.

Un nouveau marché de collecte des ordures ménagères a été mis en place en Octobre 2017. Les collectes ont été regroupées l'après-midi sur 5 jours au lieu de 6. Un prestataire unique, SEPUR, a été choisi en partenariat avec Est-ensemble pour suivre ce nouveau marché. Suite au dysfonctionnement observé pendant la période de transition, de nouvelles conditions ont été demandées au marché :

- Les grands ensembles doivent être collectés en premier
- Les collectes doivent débuter suffisamment tôt dans l'après-midi
- Un renforcement général de la prestation

Les espaces verts

Les bailleurs envisagent de créer de nouvelles jardinières ou des jardins partagés, en lien avec les habitants, les établissements scolaires et les associations actifs dans les quartiers. La Ville a également mis en place un dispositif de permis à végétaliser, les habitants commencent à s'en approprier. Par ailleurs il y a une volonté commune de la ville et de Seine-Saint-Denis Habitat de réaménager l'espace vert à côté du parking situé vers Jean Moulin.

Voies de circulation et stationnement

La situation du stationnement est un problème récurrent, constaté dans le nord de la ville. L'espace public est encombré, les parkings privés pas suffisamment optimisés, et la présence durable de véhicules-épaves rendent difficiles les déplacements des habitants ainsi que la réalisation de certaines prestations du quotidien. Les opérations coup de poing de retrait des véhicules et les verbalisations régulières sont déjà en place depuis l'été 2018 et se poursuivront autant que nécessaire. Parallèlement un travail de recensement des places de parking disponibles dans les patrimoines des bailleurs sociaux est engagé, afin d'étudier les marges de manœuvre dont on dispose pour libérer le stationnement sur le domaine public.

Tranquillité publique

Entre le développement de la mécanique de rue, l'installation de nouveaux points de deal et des camions ambulants, il est apparu urgent pour la ville de se réapproprier ces espaces disponibles au profit des habitants. C'est la raison pour laquelle un recensement des terrains disponibles a été effectué avec les bailleurs. Suite à ce travail, dès le mois de septembre 2018, des animations et occupations éphémère ont été organisées avec Est ensemble et des associations du nord de la ville. Elles se poursuivront en 2019.

Déchetteries mobiles

Un travail avec la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets a été effectué pour étudier la mise en place d'une déchetterie mobile sur Bondy nord. Elle s'est installée à partir du mercredi 12 septembre de 9h à 13h derrière la poste, entre l'avenue Léon Blum et la rue Suzanne Buisson. Tous les Bondynois sont invités à y délester leurs déchets d'ameublement, de bricolage, de jardins, de vos équipements électriques, électroniques, de vos morceaux de bois… La déchetterie se maintiendra tous les 2e mercredi du mois.

- **Compostage**

Est Ensemble et la Ville de Bondy promeut le compostage comme une nouvelle manière d'aborder le tri et la gestion de ses déchets. Ainsi, grâce aux formations « compostage et lombricompostage individuel » d'Est Ensemble, en 2018, 65 Bondynois ont été formés et équipés d'un matériel de compostage.

- 16 personnes/foyers pratiquant le lombricompostage individuel
- 49 personnes/foyers pratiquant le compostage de jardin

Plus généralement, les 4 formations organisées à Bondy ont totalisé 103 participants.

En ce qui concerne le compostage collectif, c'est l'association le Sens de l'Humus qui identifie et encadre des groupes d'habitants qui viendront alimenter le composteur. Le composteur installé en cœur de quartier permettra de communiquer sur ce qui se composte (déchets organiques humides et secs en alternance) et ce qui ne se composte pas (plantes malades, viande, poisson, produits laitiers, agrumes, etc.). L'association organise la répartition du compost entre les usagers au bout de

10 à 12 mois : ils peuvent l'utiliser comme engrais pour leurs jardinières, le jardin de la résidence en accord avec le bailleur ou la copropriété, ou encore se rapprocher d'un jardin partagé. En 2018, ces trois sites ont été inaugurés :

- Le site sur le collège Henri Sellier inauguré le 22/01/2018.
- Les jardins partagés au 8 rues des Francs Aubiers inauguré le 21/03/2018
- La maison de quartier Daniel Balavoine le 12.11.18, est gérée par les agents de la maison qui se charge de tenir les permanences chaque mercredi. En 2019, le groupe d'habitants qui composteront sur ce site sera renforcé.

Pour l'année à venir, deux sites sont déjà demandeurs d'un accompagnement :

- L'association la marmite, 18 bis avenue Léon Blum
- L'IRD, 32 avenue Henri Varagnat

Éducation, citoyenneté et culture au cœur du projet de développement

La transparence, la démocratie participative et la concertation apparaissent comme des éléments essentiels du fonctionnement de toute collectivité pour la mise en œuvre de ses projets. Cela semble d'autant plus évident lorsque ces projets touchent au quotidien de la population.

D'un autre côté, les enjeux du développement durable sont bien intégrés dans des animations pédagogiques proposées au public enfant. Les futures générations seront encore plus impactées par les effets du réchauffement climatique que les actuelles. Les sensibiliser, via des parcours pédagogiques et des animations dès le plus jeune âge est primordial afin de leur donner les clés pour comprendre le monde, et ses futurs changements. De plus, l'enfant permet d'entrer dans le ménage, en le sensibilisant à de nouvelles pratiques, on observe qu'il devient lui-même prescripteur pour sa famille.

L'éducation et la citoyenneté sont au cœur du projet de développement durable de la ville. A Bondy, l'objectif est de faire comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable.

- **Budget participatif :**

Afin de répondre aux demandes des citoyens d'être davantage associés aux décisions publiques, la Ville de Bondy a souhaité aller plus loin dans son engagement en faveur de la démocratie participative. Elle propose, à travers la mise en place d'un véritable budget participatif, une nouvelle manière concrète et active, de faire vivre la démocratie. L'objectif est de permettre aux Bondynois d'exprimer leurs idées et leurs envies pour leur Ville, et de décider des meilleurs projets à financer.

Tous les Bondynois à partir de 10 ans ont pu déposer un projet. Des permanences dans les maisons de Quartiers et les marchés forains ont été organisées afin d'accompagner les Bondynois dans leur démarche. Le pôle Concertation de la ville se rendait également disponible pour prendre un rendez-vous et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Une fois les projets déposés, les services de la ville ont analysé leur recevabilité au regard des critères suivants :

- Être d'intérêt général
- Être de compétence municipale
- Ne générer que très peu de frais de fonctionnement

Une fois les projets jugés recevables, une étude de faisabilité et un chiffrage estimatif a été effectué. Les projets jugés faisables ont été étudiés au sein d'une Commission Paritaire composée de :

- Madame la Maire
- 6 élus (4 Présidents des CCQ / Président CdS / élu au Cadre de Vie)
- 6 Bondynois (4 représentants des bureaux CCQ / un représentant du CdS / un Conseiller Citoyen)

Cette commission s'est réunie le 11 septembre 2018 et à son issue, 20 projets ont été choisis pour être soumis au vote des Bondynois du 17 septembre au 15 octobre. Afin de garantir qu'aucun quartier ne soit désavantagé, au moins un projet par quartier est financé par le Budget Participatif (le projet ayant reçu le plus de voix par quartier).

Plus de 800 Bondynois et Bondynoises se sont mobilisés et ont voté pour leurs projets préférés. Au total, ce sont 14 projets qui ont tiré leur épingle du jeu et verront prochainement le jour, grâce au 325 000 € de budget alloué.

Focus : projet Tram train T4

Ce projet concerne à la fois la nature en ville, l'aménagement d'espace, et la démocratie participative et la culture. En effet, cette proposition de budget souhaite faire de cette promenade un lieu d'apprentissage et de partage autour du développement en milieu urbain de la faune et la flore. Plusieurs petits projets ont ainsi été proposés :

- Végétaliser la voie et l'entretenir en y intégrant plus de plantes à pollèniser pour les insectes, et où les insectes puissent vivre. Par exemple déposer des
- Installer une maison à insectes
- Agrémenter les barrières vertes le long de la voie, en proposant un espace d'expression à des artistes locaux
- Créer un jardin potager partagé à proximité de l'arrêt des coquetiers
- Créer un nouvel espace de jeux pour enfants au niveau de la remise à Jorelle
- Aménager la promenade avec des bancs, des jeux pour enfant, et des équipements sportifs
- Nommer par un vote cette promenade

- **Conseils Consultatif de Quartier et Conseil des Sages**

Les cinq Conseil Consultatif Quartiers sont présidés par 5 élus Présidents de CCQ. (Mare à la Veuve / Saule Blanc / Merisiers / Noue Caillet / Mainguy). Le conseil des Sages fonctionne comme les CCQ. Les représentants se réunissent en plénière tous les 3 mois, et en bureau tous les mois**.**

- 20 Conseils Consultatifs de quartier par an
- 4 Conseil des Sages

Les sujets principaux abordés par les CCQ et CdS sur l'année 2018 ont été la vie du quartier, des informations sur les aménagements, la collecte des déchets, la réforme du PLUi, les actions de sécurité (Voisins vigilants et Solidaires), le permis de végétaliser, et le Bilan Mi-mandat.

Focus sur deux projets phares :

- Opération « Piéto »

L'objectif est de faire comprendre aux enfants (maternelle et primaire) le bon usage des passages pour piétons. Par ce nouveau mobilier, l'enfant voit clairement où il doit traverser, l'automobiliste est alerté d'un point de traversée piétonne.

Des petites figurines en métal de couleur vives seront bientôt installées sur certains trottoirs aux abords des groupes scolaires. Ce nouveau modèle de mobilier ne masque rien et ne constitue pas un encombrement trop important, les trottoirs de Bondy étant assez étroits. En 2018, 8 traversées piétonnes seront équipées avec ces figurines de la taille d'un enfant de 7/ 8 ans.

Ces silhouettes ne remplacent pas la signalisation habituelle, elles viennent renforcer les points de passage existants, seront privilégiés les passages protégés par des feux tricolores.

- Parcours de Santé

Un projet transversal entre le Conseil Consultatif de Quartier du Maingy, celui de la Mare à la Veuve ainsi que le Conseil des Sages est à l'étude pour le budget participatif 2019. Ce projet consiste à installer un parcours santé pour séniors. Ce groupe de travail s'inscrit dans la volonté de pérenniser le travail des bureaux de ces instances participatives dans l'ère du budget participatif.

- **L'enfance**

Sur Bondy 6 990 élèves sont scolarisés, dont 4 093 enfants inscrits en élémentaire et 2 897 en maternelle dans 26 écoles publiques. 90 % d'élèves et 24 écoles sont en zone d'éducation prioritaire, avec des dotations financières et des moyens humains renforcés.

384 ateliers périscolaires (Temps Activités Péri-éducatives) sont proposés chaque jour, et 1536 ateliers TAP par semaine. A travers ces activités la municipalité vise à favoriser la réussite scolaire de tous les enfants tout en leur permettant de découvrir des activités sportives, culturelles… Ainsi que les ressources locales (grâce à la participation d'associations).

Quelques actions menées en 2018 :

- Olympiades des énergies pendant la semaine du développement durable, en mai-juin 2018, animées par 4 animateurs-trices, auprès de 330 enfants
- Tri des déchets alimentaires, compostage et jardinage à l'école Olympe de Gouges, tout au long de l'année
- Défi-éco mômes, 2 accueils de loisirs impliqués en 2018 : l'accueil de loisirs Jacques Prévert, en 1ère année de dispositif, l'accueil de loisirs Louis Pasteur élémentaire en 2ème année
- Ateliers de découverte de la faune et de la flore, pendant les temps périscolaires et extrascolaires, encadré par un animateur spécialisé
- Plusieurs projets d'animation d'accueil de loisirs ayant pour objet le développement durable
- Animations dans le cadre de la semaine de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire

- **Agir contre le gaspillage alimentaire**

Compétente en matière de gestion des temps périscolaires des écoles primaires, dont le temps méridien, et disposant d'un restaurant municipal, la Ville de Bondy met en œuvre des actions dans les écoles contre le gaspillage alimentaire.

- Installation de poubelles lors du dépôt des plateaux. L'objectif est de faire prendre conscience de l'importance du gaspillage, à travers l'action de jeter.
- Pesée du gaspillage dans les cantines
- Questionnaires aux familles
- Réflexion sur les menus végétariens

L'expérience Olympe de Gouges

En partenariat avec le Syctom, syndicat de traitement des déchets, et Est Ensemble, la Ville de Bondy a lancé une étude pour tester sur l'école Olympe de Gouges le tri, le ramassage et la valorisation en compost et biogaz des déchets alimentaires.

Cette action se concrétise par la mise en place d'une table de tri dans la cantine. Une fois collectés, ces déchets seront transformés en compost pour les agriculteurs, tout en produisant des énergies renouvelables grâce au biogaz issu de la méthanisation.

D'une durée de trois ans, cette expérimentation permettra de tester le tri des déchets alimentaires avant d'envisager sa généralisation sur tout le territoire.

La collecte des déchets alimentaires a commencé le 09 avril et depuis 3 898 kg ont été valorisés soit 487 kg/mois. L'audit de l'école estimait un gisement global de 4 320 Kg/an soit 432 kg/mois. Un début d'expérimentation très positif.

- **Développer l'alimentation responsable, biologique, locale dans les cantines**

Le recours aux produits issus d'une agriculture durable (bio, locale, de saison) présente des bénéfices multiples : pour la santé des agents et des enfants, pour l'environnement ainsi que pour le développement de l'emploi régional (production, circuits-courts).

D'ici 2020, 50% de produits BIO composeront les repas servis en collectivité. C'est-à-dire acquis selon des modalités prenant en compte le coût du cycle de vie du produit, de produits issus de l'agriculture biologique, de ceux bénéficiant de l'écolabel pêche, et encore de ceux issus d'une exploitation ayant fait l'objet d'une certification environnementale. La part fixée pour le bio est quant à elle d'au moins 20 % de la valeur totale.

Depuis le mois de mars 2018, le pain ainsi que l'ensemble des laitages (crèmes desserts, fromages blancs, yaourts etc…) distribué dans les cantines sont BIO. Les « pâtes, semoules et légumes secs » l'étaient déjà. Actuellement le Siplarc en fournit 35% (dont 2 menus complètement BIO par mois). Par ailleurs, 2 menus végétariens sont mis en place par mois. Périodiquement dans l'année sont servis par le SIPPLARC des menus 100% bio, et végétarien.

- **Sport**

L'enjeu de la responsabilité sociale du sport consiste à permettre à toujours plus de personnes de pratiquer une activité physique. En encourageant l'implication d'hommes et de femmes dans le monde sportif, on lutte contre les discriminations, on développe l'esprit sportif et on redonne du sens à la solidarité. Le sport est un formidable vecteur de lien social, d'intégration et d'animation de la Ville. C'est également un facteur du développement local. Toutes ces données doivent être prises en compte pour bâtir les fondations du sport Bondynois d'aujourd'hui et de demain. La Ville se doit de conjuguer harmonieusement développement économique, action sociale et protection de l'environnement. Aussi Bondy recense plus de 43 associations, bénéficiant à plus de 5000 licenciés. En 2018, le service des sports a mené pour action :

- La construction et la rénovation des équipements sportifs ainsi que leur entretien et la gestion,
- L'aide et le soutien aux associations,
- La gestion, la promotion et l'animation des actions d'éducation, de citoyenneté, de prévention de la santé et d'environnement par le sport.

En 2019, la mairie va lancer des travaux de rénovation sur le stade Robert-Gazzi, construit en 1977. L'objectif est de développer la pratique du sport dans les quartiers sud de la ville et offrir un meilleur outil au club de football local.

- **Animations en cœur de quartier**

La Semaine de la fraternité

Elle s'est tenue du 16 au 24 mars 2018, dans différents lieux :, Bondy Nord, Bondy Centre, Pont-De-Bondy et La Sablière. Au total, ce sont 1 500 bénéficiaires. L'objectif de cette édition était d'impliquer davantage de services de la municipalité mais également le tissu associatif local. Le but étant de faire émerger des initiatives aussi bien à l'Hôtel de Ville, qu'au cœur des quartiers prioritaires en s'appuyant notamment sur les centres socioculturels, la Maison des parents et des familles.

- Grand nettoyage de printemps ! : Participation au grand nettoyage des rues de Bondy. Grand et petit, chacun a eu son rôle à jouer. Élus, agents municipaux, associations…
- Mieux manger, c'est manger solidaire ! : Cuisinez et partagez un goûter dans la bonne humeur, à partir des invendus du marché. Une « disco-soupe » a été également organisée avec l'association ActiVille, pour les plus démunis.
- Ateliers savoureux et anti gaspi ! : Réalisation de smoothies à partir des invendus du marché. Cette action a été menée avec la participation du conseil de quartier Mare à la Veuve et le conseil citoyen.

La semaine européenne du développement durable

Chaque année, du 26 mai au 2 juin, Bondy organise la semaine européenne du développement durable (SEDD) dans toute la ville. Cette manifestation annuelle d'ampleur européenne a pour objectif de promouvoir les enjeux de la Ville en termes de développement durable.

Pour l'édition 2018, la thématique retenue a été les « Villes et Territoires de demain ». Un large choix d'événements a été proposé au public afin de découvrir et de faire connaître les initiatives de notre territoire, ainsi que les acteurs de notre cadre de vie.

Afin de monter le programme de cette semaine, l'ensemble des services de la ville, ainsi que des partenaires extérieurs ont répondu présents. Les projets ou les initiatives, à but non lucratif, concernaient au moins un des trois piliers du développement durable (social, environnemental, économique). Il s'agit de conférences, d'expositions, d'organisations de marchés, de projections de films, d'activités associatives, d'initiatives d'entreprises durables, de projets d'éducation, ou encore de visites...

Quelques exemples d'initiatives : Atelier jardinage, atelier Do It Yourself, visite du réseau de chaleur, visite des serres municipales, mission « coup de propre », ferme Mobile, olympiade de l'énergie, troc de plantes.

La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)

Du 17 au 25 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) a été l'occasion de sensibiliser les Bondynois à la prévention des déchets, toujours dans l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Elle permet de répondre aux objectifs fixés sur l'apaisement, et l'amélioration du cadre de vie, notamment par la réduction des dépôts sauvage, et la gestion des déchets. Ainsi, de nombreux acteurs (collectivités, entreprises, associations, établissements scolaires, particuliers) ont été invités à participer à des animations sur une semaine.

L'objectif de ces semaines était de toucher un public Bondynois largement issus des quartiers en politique de la ville. Un objectif atteint, puisque ces évènements ont rassemblé un melting-pot de générations et de cultures. Cette mixité des publics est particulièrement à souligner comme élément essentiel du vivre et partager ensemble.

- **LAB3S, Sols, savoirs, saveurs**

Ces trois mots en « s » ont inspiré le nom d'un laboratoire inauguré fin juin sur le campus de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Bondy : le LAB3S. Né d'un partenariat entre Est Ensemble et l'IRD, ce lieu a pour objectifs de mettre en réseau les professionnels locaux en lien avec l'alimentaire, de développer l'entrepreneuriat avec l'incubateur Bond'innov de l'IRD mais aussi d'amener les habitants à améliorer leur connaissance en matière d'alimentation, de science, de goût, de cuisine... Inauguré le 27 juin 2017 sur le site de l'IRD à Bondy, le LAB3S est un laboratoire unique d'agriculture urbaine pour une alimentation saine et durable qui mêle recherche et entrepreneuriat.

En terme d'innovation responsable, les sujets ne manquent pas : circuits courts d'approvisionnement, transformation alimentaire et l'activité culinaire, agriculture urbaine, gestion des bio-déchets ou encore restauration des sols en zone dense urbaine.

Avec le lancement des premières cultures sur le campus de l'IRD par Le Paysan Urbain, LAB3S met en relation chercheurs, entrepreneurs sociaux et société civile pour travailler main dans la main au développement de ce site et pour expérimenter et développer des activités économiques et sociales. Un espace pédagogique sera également ouvert au public pour participer à la sensibilisation et à la formation autour de l'alimentation et de l'agriculture urbaine, des thèmes au cœur de la ville de demain.

Une ville pour tous et attentive à chacun

La solidarité s'inscrit au cœur des actions de la ville de Bondy. Garantir le vivre ensemble, c'est aussi aider les plus vulnérables, et développer une action favorisant la prévention santé. Le centre communal d'action sociale anime notamment la prévention et le développement social dans la commune, en liaison étroite avec des institutions publiques et privées. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Ses missions : accompagner les familles, favoriser les solidarités et le lien social et combattre l'isolement des personnes âgées.

De plus, Bondy profite d'une dynamiques en faveur de l'économie sociale et solidaire qui vient répondre aux attentes de la population à des pratiques éthiques : produire et consommer autrement, prendre en compte les urgences sociales et écologiques, replacer l'humain au centre des préoccupations…

Quelques chiffres clés à Bondy (Insee 2015[2]) :

- 53 439 habitants
- Taux de chômage : 22,3%
- Taux de chômage des femmes : 23%
- Part des femmes parmi les chômeurs en % : 50,8 %
- Nombre d'emplois dans la zone : 12 487

- **Le soutien de l'économie sociale et solidaire (ESS)**

L'ESS, est un modèle économique particulier à fort impact social. Il représente 10% du PIB de la France, et il emploie près de 2 millions et demi de salariés en France, soit près de 13% de l'emploi privé, et 10% de l'emploi en France (selon le bilan 2016 de l'emploi dans l'économie sociale publié par Recherches et solidarités en juin 2017).

L'insertion professionnelle est un des leviers majeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle désigne le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système. Elle permet dans la majeure partie des cas, de réinsérer durablement des personnes à l'emploi. A Bondy, le nombre de marchés en insertion est de 57 sur 67 actés en 2017 ou 2016 pas encore terminés. 4 marchés classiques remportés par 2 entreprises adaptées (Travailleurs handicapés), 1 marché d'insertion remporté par une Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour la rénovation de la Ferme Caillard.

[2] https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-93010#chiffre-cle-3

Exemple des lieux de l'ESS à Bondy :

- Prise de contact et sensibilisation de nos agents avec l'organisme **INSER'ECO** : Organisme ressource, Inser'eco 93 fédère en réseau les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de Seine-Saint-Denis.
- Visite du **Relais** pour l'implantation de 10 bornes de récupération de textile sur la ville. Les vêtements recyclés trouvent une deuxième utilité, tout en créant de l'emploi local en insertion.
- Chantier d'insertion au sein d'un accueil de jour **LA MARMITE** à la Noue Caillet
- Ouverture d'une **EPICERIE SOLIDAIRE** Rue Salengro

- **Ferme Caillard**

La Ferme Caillard, 48 rue Roger Salengro à Bondy, est une ancienne exploitation agricole. Le bâtiment datant de 1855, a été acquit par la Ville il y a quelques années. Il a été rénové tout en gardant son aspect authentique grâce à des travailleurs en insertion. On y découvre deux grands jardins déjà transformés en potager, deux bâtisses du 19ème siècle séparées par une cour pavée, ainsi qu'une grange qui a bénéficié d'une importante rénovation. Ce lieu collaboratif ouvert à tous accueillera :

- Théâtre de poche (jauge 60/80 personnes)
- Ateliers d'artistes
- 1.438 m2, dont 420m2 de terre cultivable
- Mini-ferme pédagogique
- Rucher
- Jardins pédagogiques et ateliers éducatifs au jardinage
- Serre
- Réemploi (Recyclerie ou Repair café…)
- Espace de restauration associative

- **La Mission Locale**

La Mission locale est le 1er acteur local de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Son rôle se concentre donc sur l'orientation et l'aide aux jeunes, afin de les orienter vers des offres de formation et d'emploi, tout en les y préparant. Outre son action de conseil, la Mission locale prend contact avec d'autres structures et suit le parcours des jeunes jusqu'à leur insertion dans la vie professionnel. Sur Bondy, se sont 2 000 jeunes qui ont été accompagnés en 2018 :

- Emplois d'avenir : 105 contrats signés
- Parcours d'orientation professionnel : 100 jeunes en collectifs, environ 50 jeunes en individuel chaque année
- **1893** jeunes, dont **31%** en 1er accueil et **52%** en Quartier Prioritaire de la Ville
- **710** jeunes entrés en emploi et **401** entrés en formation

- **La politique de la ville**

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Cette compétence a été transférée à Est Ensemble en 2014. Une première étape avait été franchie en 2015, avec la signature du Contrat de ville. Le contrat de ville est un appel à projet annuel qui s'adresse à tous porteurs de projets mais uniquement sur des publics résidant en quartier prioritaire de la ville. Il est composé de plusieurs thématiques : citoyenneté, éducation, santé, emploi et insertion, habitat et cadre de vie.

En 2018 :

- 73 projets reçus (72 projets en 2017)
- 57 projets retenus, soit 78 % (55 projets 2017, soit 76 %)
- 12 nouveaux projets (14 nouveaux en 2017)
- Prés 35 000 personnes potentiellement bénéficiaires des actions.
- Enveloppe Etat : 665 000 € (dont 199 000 € pour DRE)

- Enveloppe Est-Ensemble (politique de la ville) : 25 125 €

Focus Paysan Urbain :

Proposer au quartier de Bondy Nord des animations sur l'environnement et l'écologie à travers l'installation d'un potager pédagogique et participatif sur le site de l'IRD de Bondy.

L'objectif à terme sera de créer un parcours du « labyrinthe des sols » tel que proposé par nos partenaires de l'IRD alliant sensibilisation botanique et vulgarisation scientifique sur les sols et leurs espèces vivantes notamment. Développer, selon les attentes du public, des activités « hors les murs » pour faire connaître ces animations aux habitants et structures relais du quartier.

Les porteurs souhaitant mettre en œuvre un projet dont la demande de subvention auprès de l'État est inférieure à 3000 € sont invités à se rapprocher du service politique de la ville. Ces projets seront instruits dans le cadre du dispositif FIA (fonds d'initiative associative)

Enveloppe global 2018 : 50 000€, 23 projets financés en 2018

- **Lutte contre la précarité énergétique**

Le phénomène de précarité énergétique est très marqué sur le territoire Bondynois. Selon le diagnostic du Programme Local de l'Habitat d'Est Ensemble de 2014, 17% des ménages Bondynois se trouvent dans cette situation (soit d'avantage que la moyenne de l'agglo : 15%). De plus, on constate une hétérogénéité du phénomène aussi bien en termes de répartition que de typologie d'habitat ou des publics touchés. Cela constitue un enjeu majeur pour ville de Bondy et un réel défi pour adapter les modes d'intervention à la diversité des situations rencontrées.

La Ville intervient sur deux axes de travail, en coordination avec la plateforme territoriale d'Est Ensemble :

- Savoir orienter les habitants
- Accompagner dans la durée les personnes en difficultés

- **Le Centre municipal de santé**

Le Centre Municipal de Santé regroupe l'ensemble des services municipaux en charge de la santé (à l'exception du service de la médecine professionnelle et du SIMAD), dans les domaines de la prévention, de l'hygiène, du soin et de la coordination.

Il permet aux usagers de disposer dans un même lieu d'un accès à différents services, et aux professionnels du centre une meilleure collaboration et des échanges d'informations facilitant leur pratique professionnelle et des projets communs. Le centre peut ainsi être identifié, par les Bondynois et les partenaires sanitaires et sociaux de la ville, comme un lieu ressource en matière de santé.

À Bondy, l'accès aux droits à la santé, aux soins et à la prévention est une problématique majeure et le phénomène de non-recours y est récurent.

Diagnostic Local de santé

Sur Bondy on remarque :

- Des barrières linguistiques dans l'accès aux soins et à la santé
- Un phénomène de non-recours aux droits de santé
- Une couverture sociale précaire qui impacte sur le recours aux soins
- Une fracture entre les quartiers au nord-ouest et ceux au sud-est de la ville
- Une méconnaissance de l'offre et des dispositifs socio-sanitaires

- **Commission Développement Local**

La Commission Développement Local a pour objectif de créer un temps de rencontre entre les différents acteurs du développement économique local de la ville de Bondy. Elle permet d'avoir une vision globale et partagée du développement, notamment en ce qui concerne les rez-de-chaussée actifs. C'est aussi l'occasion d'aborder des thématiques concernant ces activités (réglementation en vigueur, informations diverses…).

La commission s'est réunie 3 fois en 2018. Elle est composée d'élus, des trois principaux bailleurs de la ville, et des services concernés.

- **Prévenir la délinquance**

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est l'outil local de concertation et d'action sur les politiques de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions menées. Le CLSPD de Bondy rassemble un réseau de plus de 40 membres. Trois groupes opérationnels existent au sein du CLSPD :

- Jeunes exposés à la délinquance
- Lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, l'aide aux victimes
- Tranquillité publique

Le partenariat permet d'avoir de la visibilité et de donner de la force aux actions menées. Parmi les projets phares du Plan d'actions 2018-2020, on trouve les chantiers éducatifs, le soutien à la parentalité et la lutte contre le décrochage scolaire, les travaux d'intérêt général (TIG), les marches exploratoires et l'animation de rue.

- **Egalité Femme / Homme**

La ville demeure un lieu où les déséquilibres entre hommes et femmes restent profonds : l'usage de la ville est majoritairement réservé aux hommes, car pensée par et pour les hommes.

Au second semestre 2018, Bondy a lancé la première marche exploratoire sur le quartier De Lattre de Tassigny en profonde restructuration. Un groupe de 20 femmes représentatives du quartier a été constitué et a porté le dispositif. Le but était d'interroger les usages du quartier via trois marches, deux en journée et une nocturne. A l'issue de ces 3 itinérances, le groupe a organisé une présentation des préconisations faites par les femmes devant les institutions concernées.

De plus, sensibilisée à la nécessité de féminiser l'espace public, la ville a engagé depuis de nombreuses années un travail sur les noms des rues. Du 15 décembre 2018 au 20 janvier 2019, les habitant.e.s ont été invité.e.s à voter pour désigner les cinq femmes célèbres qui donneront leur nom à des rues du quartier des Rives de l'Ourcq.

Enfin, une grande mobilisation pour le 25 novembre 2018, journée pour l'élimination des violences à l'égard des femmes a été organisée. Plusieurs projections et conférences ont été organisées.

Administration Exemplaire

Chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont générées dans la collectivité par les agents et usagers. Les réduire (par la dématérialisation) et mieux les valoriser (par le tri) sont donc une manière de réduire l'empreinte environnementale de la Ville. Si l'impact carbone reste réduit (les déchets représentent 1% des émissions de GES de la Ville), la mise en place d'actions relatives aux déchets, qui concernent les gestes quotidiens, est un levier important pour aborder les enjeux énergie-climat au travail.

En 2018

- 929 agents permanents (titulaires et non titulaires) qui travaillent pour la Ville de Bondy.
- 63.3 % femmes, et 33.7 % hommes
- 77 travailleurs en situation de handicap sur des emplois permanents
- 6606 jours de formation suivis par les agents de la collectivité

- **Garage 2018**

La réduction des émissions liées aux déplacements des agents de la Ville est un enjeu fort du PCAET. En 2018, la ville a profité de plusieurs évènement afin d'identifier les actions à mettre en œuvre au sein de la collectivité pour que les agents puissent recourir aux modes de déplacements alternatifs à la voiture. D'autant plus que les conditions sur la ville sont particulièrement favorables : proximité des sites municipaux, dispositifs de stationnement vélo installés récemment, etc.

Ainsi, la promotion des déplacements vélos, le jalonnement des parcours entre les sites municipaux sont autant d'actions pour encourager les agents à se passer de la voiture tout en assurant leur mission au quotidien.

Par ailleurs, le garage municipale en plein Centre-Ville, dans un souci de dépollution des sols, a entrepris des travaux de suppression des cuves, afin de vider les cuves d'hydrocarbures usagées (environ 3000L), et a installé des cuves de récupération de 200L avec un tri des liquides et des déchets. De plus, environ 200 pneus ont été recyclés.

Le parc automobile de la ville de Bondy s'élève à 103 véhicules (98 véhicules sont aux normes antipollution), dont 3 cars, 1 poids lourd et 2 deux roues. De plus, 91 véhicules sont équipés d'un boitier de géolocalisation et d'auto-partage permettant une optimisation de l'utilisation des véhicules, soit 88% de la flotte.

De plus, la ville a mis en place des contrats de reprise des batteries automobiles, et du recyclage de ses pneus usagers via l'organisme Aliapur.

Chiffre 2018 :

Les consommations de Sans Plomb 95 s'élèvent à 25 006 L soit 37 810 € TTC sur l'année. La consommation de Diesel est de 72 801 L soit 106 505 € TTC. En comparaison à 2017, les

consommations en litre augmentent approximativement de 800L, mais la facture est en hausse de 24.94%, liés aux évolutions des taxes et du prix du baril.

Perspectives :

En 2019, la ville prévoit la vente de certains véhicules de plus de 8 ans encore en propriété Ville qui sont plus polluants. 2 véhicules électriques viendront augmenter la capacité de notre parc. Enfin, l'administration s'engage dans une réflexion autour d'un Plan Local de Déplacement des agents avec la mise en place d'une plateforme de covoiturage professionnelle et volontaire.

- **Pôle Affaires juridiques**

Depuis plusieurs années la ville de Bondy s'engage dans une dynamique de dématérialisation. A la fois pour des raisons économiques (achat de papier), mais également pour s'inscrire dans une démarche responsable. Ce sont 70% de procédures et de dossiers dématérialisés pour le Conseil municipal (dématérialisation du processus de préparation des séances du CM, dématérialisation de la transmission des délibérations, convocation des commissions municipales par mail...).

Ainsi, tous les conseillers municipaux sont destinataires des dossiers du Conseil municipal en format dématérialisé. La lettre de convocation et l'ordre du jour sont adressés en format papier. Depuis le Conseil municipal de décembre 2017, la plateforme BondyCloud est utilisée à la place de WeTransfer. Elle permet d'adresser les documents dématérialisés aux élus.

En 2019, la rénovation de la salle du Conseil municipal permettra de projeter des documents en séance et ainsi réaliser des économies d'impression.

- **Politique d'achat durable**

La ville de Bondy, pour l'exécution de ses missions et compétences, a recours à l'achat de nombreux produits et matériaux. Ces achats représentent un impact non négligeable (13% des émissions de GES de la Ville) sur lequel la collectivité peut agir tout en assurant une qualité équivalente du service rendu. A ce titre, la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte vise à développer des modes de consommation plus responsables de la part des pouvoirs publics. En plus de l'impact carbone, la démarche permet d'afficher (en direction des fournisseurs et du public en général) ses attentes et sa volonté d'exemplarité dans le cadre du PCAET. La ville est déjà engagée en ce sens (critères sur la toxicité des produits, les cycles de vie, etc.), mais des marges de manœuvre existent. En 2018, tous les marchés passés par la Ville de Bondy ont comporté des critères de jugement des offres relatifs au développement durable :

- Insertion par l'activité économique
- Qualité environnementale

Un marché réservé à un ESAT a été lancé durant l'été 2018 pour les prestations de désherbage des voiries et accessoires. Il a débuté en décembre 2018.

- **Politique d'impression**

Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas. C'est pourquoi des actions vertueuses sont portées en parallèle par les services, et valorisent une meilleure gestion des ressources :

- Rationalisation globale des impressions
- Réduction du grammage du papier utilisé, le service de reprographie procède à la numérisation des documents quand cela est possible
- Poursuite du recyclage des cartouches et matériel d'impression via CONIBI
- En plus d'une présence plus importante sur les réseaux sociaux et sur la toile de manière générale, la Communication utilise du papier issu de forêts gérées durablement, l'utilisation d'encre biodégradable et la rationalisation des impressions
- Remise en main propre des fiches de paie pour limiter les coûts d'envoi et recréer du lien

- **Commande publique**

Dans le but de réaffirmer leur détermination collective à construire un territoire fort et ambitieux, l'établissement public territorial Est Ensemble et les villes qui le composent ont décidé d'engager des actions de mutualisation de certains achats, dans un double objectif d'optimisation des achats et de rationalisation des dépenses publiques.
A titre d'exemple, la Ville de Bondy est coordonnatrice du groupement de commande relatif à l'acquisition de produits d'entretien. Le marché a été notifié au mois en avril 2018. Le groupement de commande relatif à la fourniture de mobilier de bureau et de réunion a abouti à la notification d'un marché en janvier 2017, puis à son renouvellement en juillet 2018 suite à la mise en liquidation judiciaire du précédent titulaire.

Plusieurs actions menées en lien avec le service prévention des risques professionnels concourent à la mise en œuvre d'une politique d'achat durable sur les familles d'achat gérées par le service Commande publique :

- Pharmacie : Mutualisation des produits mise en place entre les écoles et les centres de loisirs
- Produits d'entretien : livraison sur sites étendue aux écoles, gardiens, et aux crèches.
- Centralisation des commandes de vaisselle jetable à la commande publique
- Gestion des stocks et distribution des commandes : Mise en place d'une commande par mois pour les fournitures de bureau (regroupement des commandes pour un envoi unique une fois par mois au fournisseur au lieu d'envois répétés au fur et à mesure des demandes). Récupération des commandes une fois par mois au magasin afin de rationaliser les consommations des services.

Consommation de papier - Chiffres 2018 :

Type d'article	Consommation
Papier A4	*8 210 ramettes de 500 feuilles*
papier A3	*872 ramettes de 500 feuilles*

De manière générale, les services portent une volonté très forte de rationaliser leurs impressions. Les imprimantes individuelles sont peu à peu remplacées par des imprimantes plus performantes et surtout collectives dans l'ensemble des services de la municipalité.

- Distributeurs de boisson : Lors de la mise en place des nouveaux distributeurs de boissons et de denrées alimentaires au 3ème étage de l'Hôtel de Ville, le prestataire a également fait appel à LEMON TRI qui a installé un appareil permettant le recyclage des gobelets, canettes et bouteilles en plastique. Perspectives d'évolution : une réflexion est en cours pour l'extension du dispositif à d'autres structures.

- Vente aux enchères : Une convention a été signée en 2016 avec AGORASTORE afin de permettre à la Ville de vendre aux enchères le matériel réformé de la Ville de Bondy. Cette démarche permet de valoriser le patrimoine de la Ville. Un site est dédié à la vente des matériels réformés de la Ville de Bondy a été mis en place. Une réflexion est en cours afin de vendre aux enchères du matériel réformé du service Parcs et jardins. Il est également envisagé de vendre aux enchères le matériel électroménager réformé suite au renouvellement proposé pour l'exercice budgétaire 2019.

- Récupération de mobilier auprès de partenaires privés : un partenariat avec la BNP PARIBAS Pantin a été mis en place pour la récupération de mobilier de bureau (armoires hautes et basses, caissons) en lien avec le service des ateliers. La récupération de ce mobilier destiné à être jeté a permis de doter plusieurs services et structures de la Ville en mobilier. Le partenariat pourrait se poursuivre en 2019.

- **Recyclage des déchets de bureau de l'administration (Elise Bilan) :**

La Ville de Bondy a confié depuis 2016 la collecte, le recyclage, et la valorisation de ses déchets de bureau à l'entreprise ELISE. Collecte des Papiers et des Cartons, cartouches d'encres, piles, capsules café. La Ville a souhaité confier cette prestation à une entreprise de l'ESS. C'est donc Elise qui a remporté ce marché (25 000€ de fonctionnement à l'année).

Les effectifs d'ELISE sont essentiellement constitués de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. En adoptant pour le papier usagé un schéma de recyclage, et non plus l'incinération ou la mise en décharge, on multiplie par 10 le nombre d'emplois créés dans la filière "traitement des papiers-cartons". La Ville participe activement à la prise de conscience collective de l'importance des questions liées à la protection de l'environnement et au développement d'emplois locaux et durables. En effet, en privilégiant le recyclage et en évitant l'incinération d'une grande

partie des déchets d'entreprise, elle participe à la réduction de la pollution atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles.

Avec le procédé Elise, la Ville de Bondy a recyclé en 2018, **9996 Kilos de déchets,** en augmentation depuis 2017 (9 626 Kilos). Cela représente l'économie de :

- 221 306 litres d'eau
- 48 110 KWH d'énergie
- 2886 kilos de CO2 non rejeté
- 0,9 ETP créé

SUD FRANCILIEN ELISE
Une belle idée pour vos déchets

- **Communication**

Le nouveau site internet de la Ville offre depuis son ouverture en juillet 2018 une navigation entièrement repensée et est disponible sur tous les supports, téléphones et tablettes. Grâce à l'ergonomie moderne et fluide du nouveau site web de la Ville, les utilisateurs pourront rapidement retrouver toutes les informations nécessaires à leurs besoins. Et ils pourront aussi rejoindre les près de 3 800 abonnés de la page Facebook, et les 2 267 abonnés au compte Twiter de la Ville de Bondy.

En plus d'une présence plus importante sur les réseaux sociaux et sur la toile de manière générale, la Communication utilise du papier issu de forêts gérées durablement, l'utilisation d'encre biodégradable et la rationalisation des impressions.

« Reflet » est le magazine mensuel de la Ville de Bondy, dédié à l'information municipale et à la citoyenneté. Il est distribué gratuitement dans toutes les boites aux lettres de la ville ou peut être retiré dans de nombreux points publics.

Renseignements :
Thibaut Hardy
Chargé de mission développement durable
Tél. : 01 48 50 54 63
t.hardy@ville-bondy.fr